

Le Commerce du Bois : Une année 2021 exceptionnelle et des perspectives encourageantes

Le vendredi 03 juin 2022, Le Commerce du Bois (LCB) a tenu son assemblée générale durant le Carrefour International du Bois, au Parc des Expositions de la Beaujoire à Nantes. Cet événement a rassemblé plus de 80 participants membres de l'association mais aussi des partenaires, des membres de la filière bois, des professionnels de la construction ainsi que des journalistes. A cette occasion, Jean-Louis Camici, Président de LCB, est revenu sur le contexte du marché ainsi que les derniers travaux réalisés par l'association : lancement de l'Académie LCB, refonte de la charte d'engagements, travaux de Recherche et Développement ou encore actions de communication pour contribuer au développement des usages du bois et faire connaître l'offre de ses membres.

A Paris, le 09 juin 2022 – Jean-Louis CAMICI : « *L'année 2021 a été exceptionnelle pour notre filière en termes d'activité, de chiffre d'affaires et de marges. Malgré un ralentissement au printemps, les perspectives restent bonnes, portées par les enjeux environnementaux et une activité de rénovation dynamique.* »

Dans un contexte mondial exceptionnel, marqué par une succession d'événements inattendus (crise du COVID, conflit en Ukraine) les marchés du bois ont connu des perturbations, liées notamment aux difficultés dans la chaîne logistique ainsi qu'à une inflation sur les matières premières. L'avenir reste néanmoins encourageant pour la filière bois. Avec la RE2020 et la diminution de l'empreinte carbone des constructions, l'utilisation du bois va devenir une évidence. En outre, Jean-Louis CAMICI précise que la ressource en bois est suffisante et que, le matériau restera disponible à des niveaux de prix toutefois supérieurs à ceux auxquels nous avons été habitués au cours des vingt dernières années : « *Aujourd'hui, les stocks de bois sont importants et il n'y a plus de manque comme nous l'avons connu après la crise du COVID-19.* »

Des exigences élevées en matière de RSE

Alessandra NEGRI, Responsable Marchés et Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de LCB a présenté l'avancée des travaux liés à la refonte de la stratégie RSE de LCB. Tout d'abord, la deuxième version du Système de Diligence Raisonnée (SDR) de LCB est entrée en vigueur en janvier 2022. Ce système enrichi, qui permet aux entreprises de se conformer à la réglementation européenne en matière de commerce international du bois (RBUE), est désormais plus lisible et bénéficie de mises à jour régulières. La certification de gestion durable des forêts continue à constituer l'un des socles de ce SDR. Ensuite, la refonte de la Charte environnementale qui deviendra une Charte RSE et qui entrera en vigueur en 2023. Elle permettra de réaffirmer la valeur des produits bois mais aussi d'attester des engagements des membres en matière de préservation des forêts, de création de chaînes de valeurs responsables ou encore de calcul de l'empreinte CO2 lors de la conduite des opérations. Cette Charte s'articulera avec l'ensemble des outils mis à disposition des utilisateurs et aura pour vocation d'être le socle commun des engagements des membres LCB.

Davantage de lisibilité dans les médias

Jessica THOLON, Responsable Communication de LCB a ensuite dressé le bilan des actions « relations presse » et « réseaux sociaux » qui ont, comme message principal « Le bon bois pour le bon usage ». Depuis l'été dernier, LCB a bénéficié de 64 articles dans la presse et les impressions sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Twitter et Facebook) sont à la hausse puisqu'avec 20 à 25 messages postés par mois, l'association a totalisé plus de 600 000 vues. « *Compte-tenu des moyens dont nous disposons, nous n'avons pas à rougir de ces chiffres* » se réjouit Jean-Louis CAMICI.

Toujours d'un point de vue de la communication, le Carrefour International du Bois a été l'occasion de lancer la Campagne de Communication sur les produits Bardages et Terrasses bois, pilotée par LCB et la FNB et soutenue par France Bois Forêt. Les principales actions seront menées sur les réseaux sociaux et, des pages web dédiées où l'on pourra retrouver les fournisseurs, ont été mises en place : www.ma-terrassebois.com et www.mon-bardagebois.com. Un simulateur « bardage et terrasse bois » permettra aussi d'accompagner et de guider les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage dans leurs choix.

Des commissions dynamiques et des marchés porteurs

Les Présidents des Commissions ont ensuite présenté l'état des marchés internationaux du bois et les travaux menés durant l'année. Dans l'ensemble, 2021 est une très bonne année, voire une année exceptionnelle. Tirés par les marchés du bricolage, de la rénovation mais aussi du neuf, les importations de produits bois sont toutes à la hausse.

Plus en détail, les importations de sciages de bois résineux se sont établies à 3 200 000 m³ soit +20 %. Aussi bien en Suède qu'en Finlande les stocks sont remontés quasiment au niveau d'avant Covid. En Suède, les prix à l'export sont repartis à la hausse du fait des incertitudes qui font suite au conflit entre la Russie et l'Ukraine. La Russie possède en effet la plus grande forêt mondiale (800 millions d'Ha, 20 % de la superficie forestière mondiale) et a exporté plus de 30 millions de m³ de sciages résineux en 2021. Aux USA, les bases de prix semblent se stabiliser et s'établir aux environs du double de la situation avant Covid. « *Des interrogations subsistent quant aux hausses de prix et à la situation sur les marchés US et Chinois* » indique Armel CHAUMONT.

Concernant les panneaux de contreplaqué, le marché a souffert en 2020 suite aux mesures de confinement. En 2021, la demande est repartie à la hausse : l'année est marquée par une augmentation de + 6,4 % en volume et de + 28 % en valeur pour un total d'un peu plus de 500 000 m³ importés. On constate une concurrence des usages de plus en plus forte en France et dans l'Union européenne (énergie, palette, recyclage...), des difficultés logistiques de plus en plus prégnantes avec des ports européens saturés. En Asie et en Amérique du Sud, le coût des containers reste élevé. « *Du côté des importations en provenance de Russie, en raison des sanctions européennes, il va manquer un million de m³ de contreplaqué bouleau non compensable par la production européenne* » précise Aline BERTOCCHI.

Pour les Bois Tropicaux, l'année 2021 fut très bonne avec une hausse de 33% des importations de sciages qui s'établissent désormais à 135 000 m³. Les grumes ont connu également une hausse et s'établissent à 35 000 m³ contre 25 000 m³ l'an dernier. Il faut également ajouter les produits transformés et ne faisant pas l'objet d'un code douanier spécifique tels que terrasses, carrelés de menuiserie... Malgré quelques perturbations logistiques notamment en Asie, les perspectives sont encourageantes et l'enjeu pour la profession est de trouver du bois répondant aux exigences des marchés européens. La hausse des prix des bois africains est moins importante que celle des feuillus européens mais elle devrait perdurer du fait de décisions politiques. « *Il faut néanmoins souligner de belles perspectives à moyen terme avec le développement des certifications* » souligne Dominik MOHR, tout en rappelant l'importance du SDR de LCB qui apporte une véritable garantie de légalité aux clients.

La terrasse fait le bilan 2021 d'une année remarquable avec 16 millions de m² vendus, en hausse de 34 % entre 2019 et 2021. Le marché est largement dominé par les terrasses résineuses (60 %), suivies par les terrasses tropicales (20%) et enfin composites (20%). Les terrasses en bois feuillus tempérés, malgré quelques références peinent à approcher les 1 %. « *Malgré des incertitudes pour 2022 avec des baisses importantes de vente notamment au niveau de la GSB, le marché de la terrasse reste un marché en développement, offrant de nouveaux espaces de vie et une contribution à la performance carbone des bâtiments dans le cadre de la RE 2020* » met en avant Claudie MAINDRON.

Les différents présidents de commission tirent la conclusion que dans un marché porteur pour le bois, la hausse des prix des matériaux de construction constitue un frein au développement de certains marchés et qu'il faut rester attentif à l'évolution de la situation.

Lancement de l'Académie du Commerce du Bois

Le projet phare de la Commission Négoce, « [l'Académie LCB](#) » lancé le 3 mai 2022, a été présenté aux membres de l'assemblée et notamment le fonctionnement de la plateforme e-learning : il s'agit d'un dispositif d'amélioration des compétences relatives au matériau bois et à ses produits, à destination des professionnels du bois. Huit premiers modules ont été mis en ligne et huit modules supplémentaires sont en cours de réalisation. L'académie est accessible sur www.academie.lecommercedubois.org. Afin de découvrir un aperçu de ces formations, le module sur « l'argument du bois » est en accès libre après la création d'un compte. « *Cette Académie, dont l'objectif premier est de former nos commerciaux, a vocation à s'ouvrir à l'ensemble de la filière et notamment aux prescripteurs et aux artisans...* » conclut François LARESCHE.

Les entreprises générales à la croisée des chemins

Suite à ces rapports d'activités, une table ronde « Entreprises générales et construction bois : enjeux et perspectives » a été organisée. Fabrice DENIS, Directeur général du pôle Construire Autrement chez Bouygues Bâtiment France Europe, Rémi LEFEUVRE, Directeur des ressources techniques et opérationnelles chez Vinci Construction France et Sébastien MEHA, Directeur de Maître Cube Ile-de-France Centre, ont pu échanger avec l'assemblée sur les enjeux liés à l'utilisation du bois dans la construction : sobriété carbone, ressources humaines (ingénierie, mise en œuvre), offre industrielle et partenariats mais aussi sécurisation des approvisionnements, traçabilité des bois, etc.

L'Assemblée générale s'est conclue par une intervention de Jean-Michel SERVANT, Président de France Bois Forêt, qui est revenu sur les principales missions de l'interprofession nationale ainsi que les enjeux collectifs de la filière forêt-bois dans le cadre notamment de la stratégie française pour l'énergie et le climat (SFEC).

Résolument tourné vers l'avenir, LCB conforte son positionnement d'association fédérant les acteurs du commerce national et international du bois avec un objectif affiché de fidéliser ses adhérents historiques, mais également de faire adhérer de nouveaux membres et partenaires afin de disposer de moyens supplémentaires pour mener à bien ses grands projets.

Relations presse :

Jessica Tholon – Responsable Communication communication@lecommercedubois.fr

Arnaud Hétroit – Directeur direction@lecommercedubois.fr

Tel : 01 43 94 73 50

A propos – Le Commerce du Bois

Le Commerce du Bois est une association professionnelle représentative des entreprises françaises du commerce national et international des produits bois et dérivés, principalement dans le secteur de la construction et de la rénovation. Elle se compose ainsi d'importateurs, de raboteurs (ex. fabricants de lames de terrasses et de bardages), d'agents commerciaux, de négociants spécialisés bois réunis sous la marque Expert Relais Bois et enfin, de partenaires notamment logisticiens. L'objectif de LCB est de faire entendre la voix de ces entreprises auprès de la filière forêt-bois française, des institutions ainsi que des utilisateurs et du grand public. Toutes les entreprises de LCB sont signataires d'une Charte environnementale de l'achat et la vente responsables, à travers laquelle elles s'engagent à acheter et à promouvoir des bois et produits dérivés issus de forêts gérées durablement. Depuis 2015, LCB est également reconnue par la Commission Européenne comme organisation de contrôle de son Règlement Bois (RBUE) avec une expertise importante développée en matière d'accompagnement des importateurs de bois hors UE. www.lecommercedubois.org